

Le bulletin de mai/juin 2022



Pour nous écrire : <mailto:bulletin@aadmie.org>

Rassemblement le 22 juin pour les jeunes majeurs

Notre association, en principe vouée à l'*Aide et la Défense des Mineurs Isolés Etrangers* se voit de plus en plus confrontée aux difficultés rencontrées par des jeunes qui, devenus majeurs et ayant achevé leurs études, peinent à obtenir un titre de séjour.

Il n'est pas rare qu'après avoir formulé une demande de TS (titre de séjour), ces jeunes restent des mois, voire plus d'un an, sans que la Préfecture ne daigne même répondre.

C'est pourquoi nous nous associons à l'appel suivant

Nous vous appelons à participer au rassemblement devant la préfecture à 18h

Madame la Préfète de la Charente,

Nous ne nous accommodons pas d'un fonctionnement de l'Etat qui empêche de déposer une demande de titre de séjour dans des délais raisonnables, qui impose des durées d'instruction disproportionnées et qui maintient des personnes sans réponse pendant des mois voire des années alors que leurs dossiers sont finalisés.

Le mercredi 22 juin à 18h, nous nous rassemblerons devant la préfecture et nous demandons à pouvoir vous rencontrer sur l'ensemble des points qui relèvent de votre responsabilité.

Les douze premières organisations signataires de cet appel :

- AADMIE-RESF 16
- AIDES
- Association Baobab
- ATTAC
- Au Fil des Femmes
- Droit Au Logement
- CGT
- Comité Accueil Migrants Barbezieux
- Droit Au Logement
- FSU
- Ligue des droits de l'Homme
- Médecins du Monde
- Pastorale des Migrants
- Secours Populaire
- Syndicat des Avocats de France
- SNUIPP
- UNSA

Des sous !

Vous l'avez lu dans la dernière circulaire « coup de main » : nous lançons deux nouveaux chantiers dans le but très clair d'assurer nos finances. Des membres du CA vont y participer mais ce serait bien que d'autres personnes puissent nous rejoindre et nous apporter temps et compétences. N'hésitez pas à nous contacter.

Vide-greniers : nous constituons une équipe pour faire les vide-greniers. Nous avons prévu deux lieux de stockage (au sud et au centre du département). Nous aurons maintenant besoin de vendeurs et vendeuses, d'une camionnette et d'objets à vendre.

**Notre 1^{er} vide grenier
3 juillet au stade de foot de Saint Brice**

L'autre chantier est le plus « technique ». Il s'agit de collecter des fonds auprès des différentes municipalités de Charente. Jusqu'à présent, l'AADMIE ne s'était pas engagée dans une telle démarche. Par peur de perdre son indépendance essentiellement. Nous avons donc eu le débat en CA ouvert et il a été décidé que, s'il était naturellement exclu de demander des fonds au département (qui pilote l'ASE), il était légitime de solliciter les mairies. En toute indépendance naturellement. Nous allons donc demander des subventions aux mairies de Charente. Un texte a été rédigé et une petite équipe a été constituée au sein du CA. Elle ne demande qu'à être renforcée pour l'envoi et le suivi des demandes, le contact avec les élu.e.s municipaux.

Les jeunes

Une nouvelle affaire est apparue qui confirme les réels dysfonctionnements de l'ASE Charente : un jeune Camerounais, Raoul, a été déclaré majeur alors qu'il était porteur d'un passeport témoignant de sa minorité.

Ce passeport a été vérifié par la DZPAF (direction zonale de la police aux frontières) à la demande de l'ASE et rendu au jeune, ce qui ne se fait pas quand il y a suspicion de fraude. La minorité de Raoul ne fait aucun doute.

Ce jeune a été pris en charge par notre association à partir du 13 mai. Il aurait été à la rue sinon.

Nous avons alerté le Conseil départemental, l'avocat a fait appel au Procureur de la République qui a prononcé une OPP (ordonnance de placement provisoire).

Enfin le 15 juin Raoul vient d'être pris en charge par l'ASE.

Une autre bonne nouvelle : le jeune M. avait été reconnu majeur en Charente, le juge avait suivi l'avis de l'ASE alors même qu'il se présentait avec une famille qui voulait le prendre en charge en tant que TDC (Tiers Digne de Confiance). Il est parti tenter sa chance en Dordogne : gagné, il est maintenant reconnu mineur et pris en charge par l'ASE de la Dordogne.

La charte de l'association

Vous trouverez jointe à ce bulletin la charte de l'adhérent à l'Aadmie. Sa diffusion avec chaque bulletin, afin de la rendre plus visible, a été décidée lors du dernier CA ouvert et des amendements seront proposés et discutés lors du prochain CA ouvert qui aura lieu le lundi 27 juin afin de faciliter certaines prises de décision.

Prochain CA

Le prochain CA ouvert aura lieu le 27 juin de 18h00 à 19h30, au local, 18 rue Fénelon.

Renouvellement des adhésions, dons, finances

Vous voulez renouveler votre adhésion en 2022 ou vous voulez faire un don ?

Des bulletins sont disponibles au téléchargement sur le site (menu DOCUMENTS UTILES, rubrique « Vie de l'association »).

Attention, l'AG de novembre 21 a voté le passage de la cotisation à 20€ au lieu de 16€

Le CA : Isabelle Claire, Sylvie Delaruelle, Geneviève Noël, Pascale Ronzoni,
Sylvie Salomon, Romain Treppoz, Valérie Nouviale

AADMIE - RESF16 www.aadmie.org

(Association d'Aide et de Défense des Mineurs Isolés Étrangers)

20, rue du sauvage 16000 Angoulême

07 51 20 93 05 - aadmie.resf16@gmail.com